

La FAFA mise sur la jeunesse

Hans Herth et Romain Galati*



Die Jugend im Focus

Die Beziehungen zwischen der *Fédération des associations franco-allemandes pour l'Europe* (FAFA) und ihrer Schwesterorganisation *Vereinigung deutsch-französischer Gesellschaften für Europa* (VDFG) mit dem *Deutsch-Französischen Jugendwerk* (DFJW/OFAJ) sind vielfältig und eng.

FAFA-Präsident Hans Herth und Romain Galati, ehemaliger „junger Botschafter“ des DFJW/OFAJ geben Beispiele wie die sogenannte 1234-Förderung, mit der u. a. neue Zielgruppen erreicht werden sollen. Red.

Les jumelages et les initiatives des associations franco-allemandes offrent de nombreuses opportunités de rencontres entre jeunes des deux pays. Mais pour la prise en charge des coûts de déplacement et d'hébergement (hors familles d'accueil) et pour couvrir une partie du coût des activités et de l'animation linguistique, la sollicitation des aides de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) exige un certain savoir-faire dans le montage des dossiers. La FAFA gère également des projets dits « 1234 » (des aides forfaitaires de 1 234 euros) pour des rencontres moins traditionnelles, telles que ses dialogues intergénérationnels où des jeunes et des responsables associatifs réfléchissent ensemble à une meilleure intégration de la jeunesse dans le dialogue franco-allemand.

L'OFAJ a également participé à la réalisation de projets d'associations membres de la FAFA. Par exemple, l'association franco-allemande d'Avignon a ainsi pu produire un court métrage où des étudiants allemands et français jouent – sur le thème du *Mireille* de Frédéric Mistral – l'histoire

d'un amour franco-allemand contrarié qui surmonte les résistances et les préjugés des familles.

Pour les associations membres de la FAFA ce service central permet de formater les projets et de garantir ainsi l'obtention des montants demandés. Car dans un contexte où la multiplication des demandes dépasse les moyens financiers de l'OFAJ, la rigueur, le respect des contraintes et des procédures de l'Office est une condition *sine qua non* du succès de la demande de subvention. Quant à la FAFA, elle y trouve l'occasion de renforcer des liens plus concrets avec ses associations adhérentes. De plus, au delà des enregistrements de dossiers et de la circulation des informations, l'accompagnement du déroulement du projet est un moyen de « professionnalisation » réciproque indispensable. La Fédération pénètre mieux le quotidien du terrain des associations et peut aussi faire un travail de veille sur les besoins et attentes des associations dont l'OFAJ, tout comme d'autres institutions nationales, peuvent largement bénéficier.

D'ailleurs, la FAFA et l'OFAJ entretiennent des relations suivies au niveau institutionnel. Les secrétaires généraux de l'OFAJ interviennent depuis longtemps à chacun des Congrès franco-allemands annuels de la FAFA (et de son homologue en Allemagne la VDFG), de même que les présidents et membres du bureau de la FAFA participent régulièrement aux grandes manifestations de l'OFAJ. De ces contacts réguliers naissent des initiatives communes telles que les « Rencontres intergénérationnelles » de la FAFA organisées avec des jeunes ambassadeurs de l'OFAJ et qui ont bénéficié d'un soutien financier exceptionnel car hors du champ habituel des aides de l'OFAJ.

La coopération continue entre FAFA et OFAJ bénéficie aujourd'hui d'un effet d'expérience fécond pour imaginer de nouvelles voies des échanges franco-allemands de la jeunesse.

* Hans Herth est président de la Fédération des Associations franco-allemandes (FAFA) ; Romain Galati, ancien « jeune ambassadeur » de l'OFAJ, est vice-président de la FAFA, en charge de la coopération avec l'OFAJ.